

Conférence de presse, 12 août 2021

La reprise économique doit aussi se refléter dans les salaires

Revendications salariales 2022

La reprise économique doit également s'étendre aux salaires

La reprise économique après la crise de Covid-19 bat son plein. Le niveau d'avant la crise a déjà été atteint à nouveau, mais avec de grandes différences entre les branches. Grâce à leur grand engagement, leur importante flexibilité par le télétravail ou des pertes de revenus en cas de chômage partiel, les salarié-e-s ont contribué de manière décisive à surmonter la crise. Pour Travail.Suisse et ses fédérations affiliées, la reprise économique doit maintenant aussi s'étendre aux salarié-e-s. Les augmentations salariales doivent compenser l'inflation et la consommation privée doit être renforcée en tant que pilier de l'économie.

Gabriel Fischer, responsable de la politique économique, Travail.Suisse

La pandémie de Covid-19 a provoqué de grandes turbulences économiques. Un chômage en hausse, un nombre historique de salarié-e-s au chômage partiel et un recul économique considérable de 2,7 % pour 2020. Néanmoins, l'économie suisse est sortie par comparaison relativement indemne de la crise. Une forte reprise a déjà eu lieu au premier semestre 2021 et l'embellie se poursuit sans relâche. Les salarié-e-s ont beaucoup contribué à surmonter la crise grâce à un grand engagement, une grande flexibilité et des salaires stagnants. En conséquence, ils devraient maintenant aussi bénéficier de la reprise et ne pas avoir à supporter la charge principale de cette crise. C'est pourquoi, il faut augmenter les salaires dans presque toutes les branches au moins au niveau du taux d'inflation, et il est même possible de procéder à des augmentations salariales importantes dans nombre d'entre elles. Cependant, la situation économique hétérogène de cette crise ne permet pas de formuler des revendications salariales valables partout. Travail.Suisse et ses fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel&Gastro Union s'orientent en fonction de la situation des branches ou entreprises respectives et aborderont les négociations salariales dans le cadre du partenariat social avec des revendications salariales différenciées.

Perspectives économiques fondamentalement positives, mais avec de grandes différences entre les branches

Alors que la pandémie imprimait encore clairement sa marque au début de l'année et que des restrictions étaient encore partiellement nécessaires, la situation s'est depuis considérablement normalisée. La baisse du nombre d'infections et l'augmentation rapide du taux de vaccination ont rendu possible une stratégie d'ouverture, qui a aussi considérablement amélioré la situation économique. Les prévisions économiques du SECO¹ font état d'une croissance du PIB de 3,6 % pour l'année en cours. Cela

¹ Cf. Seco. Tendances conjoncturelles été 2022.

signifierait que le marasme économique de l'année dernière causé par la pandémie a déjà été largement dépassé. Les perspectives économiques positives sont également ²illustrées par l'évolution du baromètre conjoncturel du centre de recherches conjoncturelles de l'ETH de Zurich. Il est nettement supérieur à la moyenne depuis avril 2021 et laisse donc présager une évolution économique favorable dans les mois à venir. L'indice des directeurs d'achat du Credit Suisse ³pour l'industrie en juillet 2021 est à son plus haut niveau absolu depuis le début des relevés des données en 1995, et celui du secteur des services est également bien au-dessus du seuil de croissance.

La pandémie de Covid-19 a touché différentes branches de l'économie suisse à des degrés divers. Alors que, par exemple, la gastronomie et le tourisme, le secteur de l'événementiel et les transports publics ont beaucoup souffert des fermetures et des restrictions, des secteurs tels que la construction, les services financiers et d'assurance ainsi que les secteurs de l'information et de la communication sont sortis relativement indemnes de cette crise. L'impact différent pour les branches apparaît également clairement lorsqu'on examine les statistiques du chômage. Le taux de chômage en juin 2021 est de 2,8 %, soit 0,7 point de plus qu'avant la crise (juin 2019). Avec plus de 130 000 personnes, le nombre de chômeurs inscrits est supérieur d'environ 35 % à celui d'avant la crise. Mais certaines branches sont touchées de manière nettement supérieure à la moyenne (voir tableau 1).

Tableau 1 : Augmentation du chômage 2019-2021

Branche de l'économie	Augmentation du chômage
Total	+35%
Trafic et transport	+49%
Industrie horlogère	+61%
Hôtellerie et restauration	+63%
Construction mécanique	+67%

Source : SECO. Statistiques du marché du travail ; présentation propre

Chômage, chômage partiel et hausse de l'inflation réduisent le pouvoir d'achat

Même si la situation sur le marché du travail dans son ensemble a évolué moins gravement que prévu l'année dernière, certains problèmes demeurent. D'une part, la crise de Covid-19 semble accentuer encore les problèmes des travailleuses et travailleurs âgés sur le marché du travail. Par exemple, le taux de chômage des plus de 60 ans a augmenté beaucoup plus pendant la crise de Covid-19 que celui des autres catégories d'âge et reste encore à un niveau fortement supérieur à la moyenne. Et les plus de 55 ans sont également plus touchés par le chômage – au premier semestre 2021, cette catégorie d'âge affiche pour la première fois un taux de chômage supérieur à la moyenne (**voir Figure 1**).

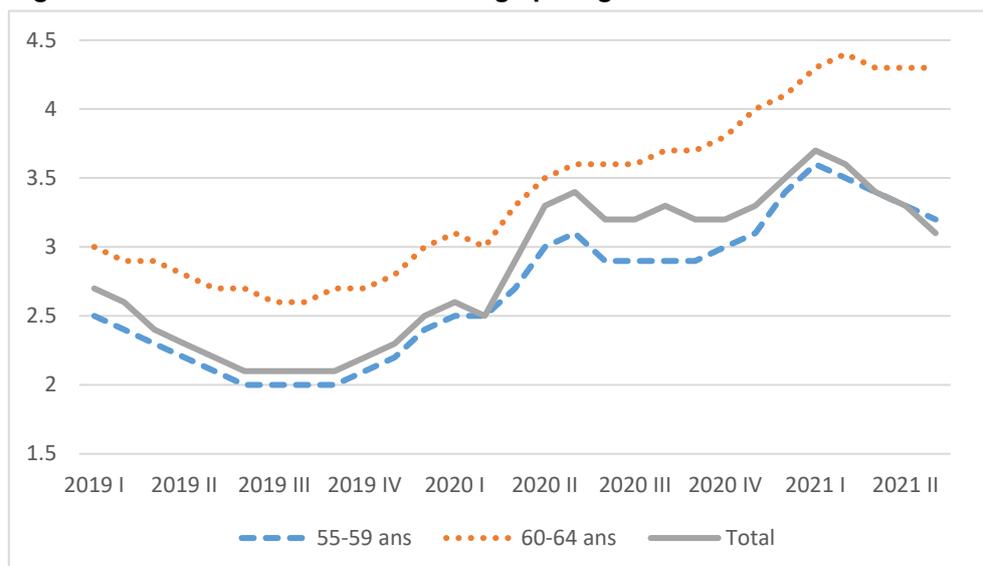
D'autre part, la crise de Covid-19 a détérioré les chances des personnes devenues chômeurs de réintégrer le marché du travail, ce qui se traduit par le développement du chômage de longue durée.

Le nombre de chômeurs de longue durée a plus que doublé pendant la crise pour atteindre près de 35 000 personnes (**voir figure 2**).

² Cf. KOF. Communiqué de presse du 30.7.2021. [Nouvelle baisse du baromètre conjoncturel du KOF - l'économie suisse reste néanmoins sur la voie de la reprise - KOF centre de recherches conjoncturelles | ETH Zürich](#)

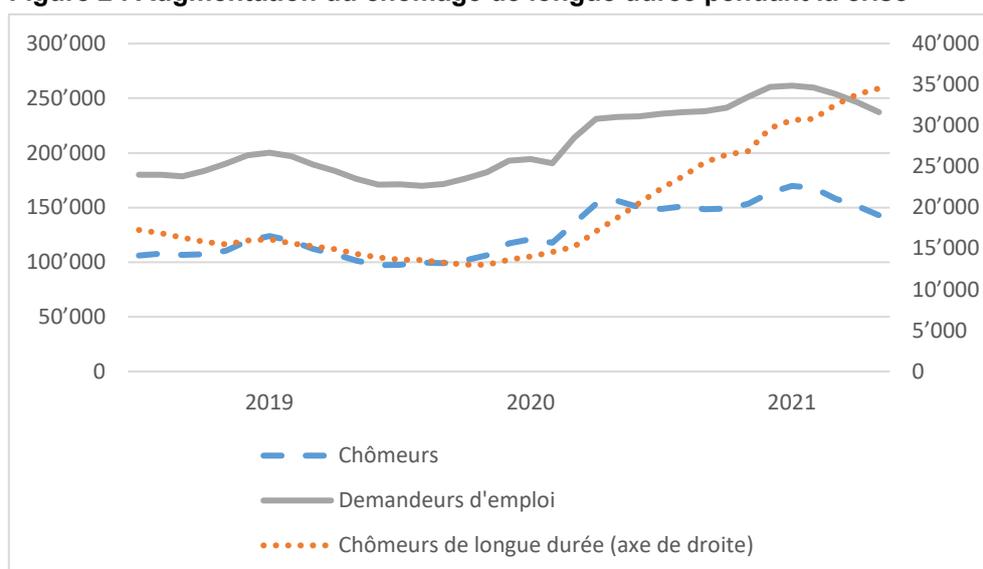
³ Cf. Credit Suisse. Communiqué de presse du 1.8.2021. https://www.procure.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/PROCURE_SWISS_MAGAZIN/PMI/PMI_Juli_2021_DE.pdf

Figure 1 : Evolution du taux de chômage par âge



Source : SECO. Statistiques du marché du travail ; présentation propre.

Figure 2 : Augmentation du chômage de longue durée pendant la crise



Source : SECO. Statistiques du marché du travail ; présentation propre.

Le chômage, et plus encore le chômage partiel généralisé dans cette crise (rappelons qu'à certains moments, un quart des salariés – soit plus de 1,3 million de travailleurs – ont été touchés par le chômage partiel), ont entraîné une perte de revenus importante pour une grande partie de la population active et un affaiblissement correspondant du pouvoir d'achat. Les employé-e-s des branches directement touchées par les fermetures (par exemple, la gastronomie, le commerce de détail, le tourisme) ont été fortement affectés par le chômage partiel. Il s'agit de branches où les niveaux de salaire sont déjà généralement bas. Par conséquent, les baisses de revenus dues au chômage partiel entraînent directement une réduction de la consommation et exacerbent ou prolongent ainsi la crise. Cette perte de pouvoir d'achat a encore des répercussions à la mi-2021. La dernière enquête sur le climat à la consommation du Seco⁴ montre que si l'évolution économique générale est jugée positive, l'évaluation de la situation

⁴ Cf. communiqué de presse du Seco du 3 août 2021. <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-84586.html>

financière des derniers mois et la sécurité de l'emploi sont jugées nettement plus négatives que la moyenne à long terme. Ainsi, la propension des consommateurs à effectuer des achats importants reste nettement inférieure à la moyenne. L'évolution de l'inflation constitue une autre menace pour le pouvoir d'achat des salariés. L'inflation a sensiblement augmenté au deuxième trimestre 2021 et le SECO prévoit une inflation de 0,4 % pour l'année en cours et de 0,5 % pour l'année à venir.

Les salarié-e-s ont porté le fardeau de la crise et doivent maintenant profiter de la reprise

Les négociations salariales de cet automne représentent un défi majeur pour les fédérations de Travail.Suisse. La situation économique est positive, mais varie fortement selon la branche ou l'entreprise. Il est difficile de formuler des revendications salariales générales et une vision différenciée est plus que jamais nécessaire. Néanmoins, il est possible d'identifier certaines lignes directrices générales, qui servent à guider les revendications salariales différenciées :

- **Les augmentations de salaires sont possibles dans beaucoup de branches et entreprises** : si certaines branches ont été durement touchées par la crise de Covid-19, d'autres s'en sont tirées à bon compte ou ont déjà récupéré. Les augmentations salariales sont donc possibles et nécessaires dans de nombreuses branches et entreprises. On ne peut pas accepter cette année des augmentations nulles et générales comme l'année dernière. Les travailleurs et travailleuses doivent profiter de la reprise économique.
- **Les travailleurs et travailleuses ont porté le fardeau de la crise** : ils et elles ont largement contribué à ce que l'économie surmonte cette crise. Que ce soit directement par des pertes de revenus dues au chômage partiel ou à des pertes d'emploi, ou indirectement en faisant preuve d'une grande flexibilité avec le télétravail ou en assumant des charges supplémentaires massives dans les professions systémiques (comme la santé et le social, la logistique et les transports, les services publics).
- **Stagnation des salaires avant même la crise** : les salarié-e-s n'ont pas suffisamment bénéficié des années de prospérité économique qui ont précédé la crise de Covid-19. Il y a encore du retard à rattraper en termes de salaires par rapport à la phase de boom économique après 2015. Sans augmentation des salaires, la pénurie de travailleurs qualifiés va rapidement s'accroître à nouveau dans les différentes branches.
- **L'inflation nécessite une augmentation générale des salaires** : cette année, il faut prendre des mesures salariales plus générales. La perte du pouvoir d'achat causée par l'inflation doit être évitée pour tous les salarié-e-s.
- **Des salaires minimaux plus élevés et plus nombreux** : lors des négociations salariales, il convient de permettre des améliorations ciblées pour les salarié-e-s aux revenus les plus faibles et de convenir d'accords ou d'augmentations des salaires minimaux en usage dans la branche et le lieu. Les revenus les plus faibles ont été particulièrement touchés par la perte de revenus due au chômage partiel et perdent un pouvoir d'achat existentiel en raison de l'inflation croissante.
- **Focus sur l'augmentation des salaires des femmes** : des chiffres récents montrent que l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes a continué à se creuser – plus de 7 % de l'écart salarial est dû à la discrimination. Avec la révision de la loi sur l'égalité, les entreprises de plus de 100 employés sont désormais tenues d'examiner l'égalité salariale entre les sexes. Les entreprises sont appelées à démontrer sur la plateforme www.respect8-3.ch qu'elles respectent les exigences de la loi sur l'égalité.

Pour de plus amples informations :

Gabriel Fischer, responsable de la politique économique, fischer@travailsuisse.ch, 076 412 30 53